

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet éolien Saint Sulpice les Feuilles.

De : Laurent MÉRILLOU <laurent.merillou@free.fr>

Date : 27/12/2021 14:09

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Merci de bien vouloir prendre acte de mon opposition ferme au projet d'implantation éolien ERG pour St Sulpice Les Feuilles.

Les éoliennes E1, E2, E3 sont situées sur une zone où se situent 3 captages d'eau potable, desservant Arnac La Poste. Mme le Maire d'Arnac est intervenue pour dire son rejet d'un tel projet !

Le pont sur la Benaize risque d'avoir un impact sur les berges de cette rivière. Les chauves-souris et les oiseaux protégés, ont été en quantité sous-estimée dans l'étude du cabinet Calidris, pourtant dirigé par M. Delprat, prétendument ornithologue. Les zones humides, ici et là, ne sont pas englobées dans le calcul global des 2600m² impactés.

Toutes ces inexactitudes m'interrogent fortement sur l'intégrité et le niveau de compétence du cabinet Calidris. Nos administrations et élus, censés placer en priorité le bien commun et utiliser l'argent public à bon escient, devraient y regarder à deux fois.

Cordialement.

Laurent MERILLOU